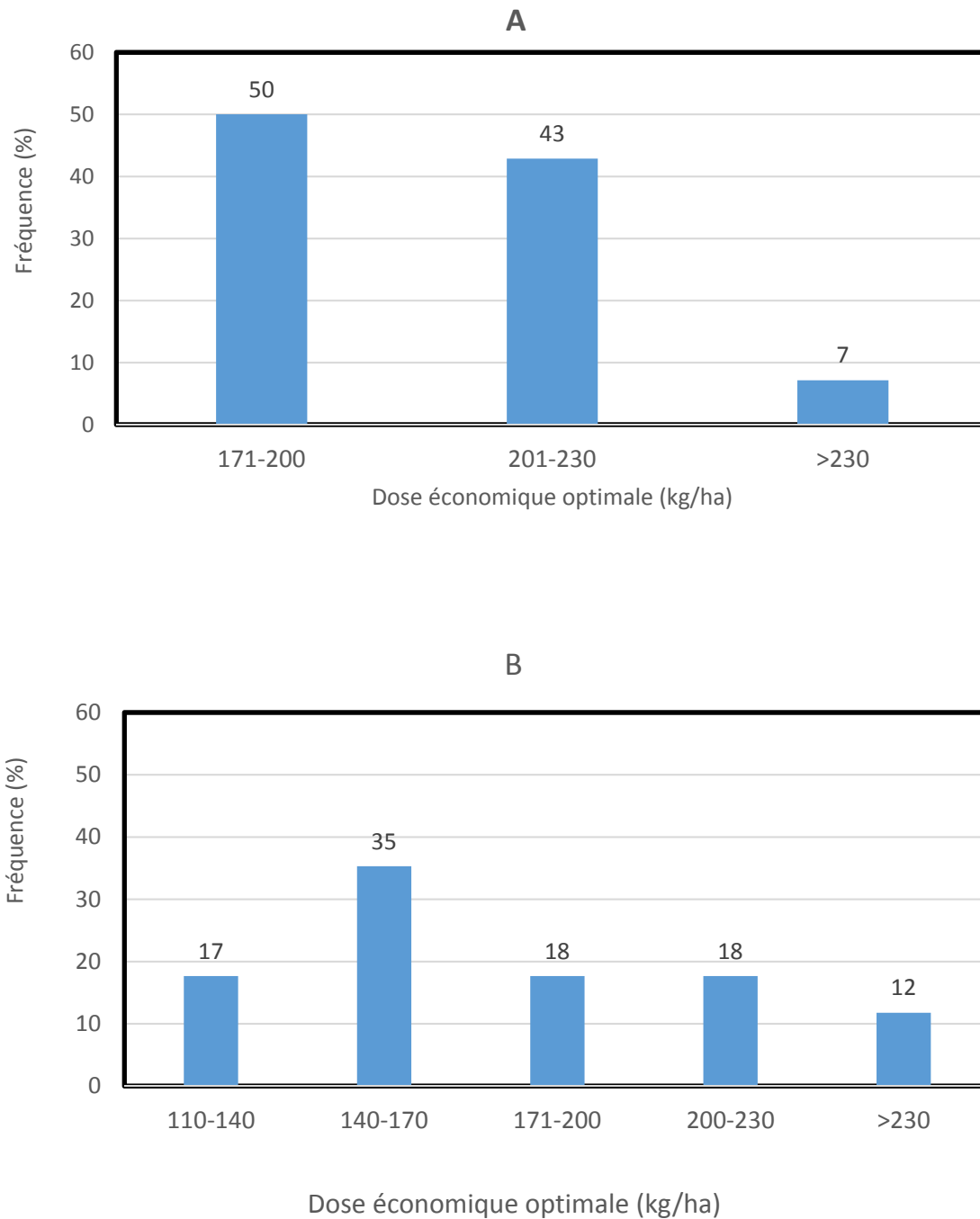


Figure 1. Fréquence de distribution de la dose économique optimale* pour (A) semis entre le 25 avril et le 12 mai, et (B) semis tardif



* DEO calculée en fonction du coût de l'azote (1,41 \$/kg) et du prix du maïs (0,23 \$/kg).

Source : Lucie Kablan, Ph.D., La Coop fédérée